

Droit Social

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Code ELP : 5H8ST001

Présentation

Ce cours de Droit social propose une analyse technique et critique de l'évolution de la norme juridique face aux mutations économiques de l'entreprise. Il s'articule autour des défis juridiques contemporains : la redéfinition des frontières du salariat (critères de la subordination face aux plateformes), l'ingénierie contractuelle (Accords de Performance Collective, modification du contrat) et l'intensification de l'obligation de sécurité de l'employeur. Sur le versant collectif, le cours décrypte la nouvelle architecture des sources du droit depuis les Ordonnances Macron (décentralisation de la négociation, articulation branche/entreprise) et l'évolution des prérogatives du CSE. À travers l'étude approfondie de la jurisprudence de la Cour de cassation et du contrôle administratif (DREETS lors des PSE), l'objectif est de doter les étudiants d'une solide méthodologie juridique. Il s'agit de comprendre l'office du juge et la dynamique conventionnelle pour être capable, in fine, de qualifier juridiquement une situation complexe.

Objectifs

Appréhender la nouvelle architecture des sources du droit social et maîtriser l'articulation entre la loi, la convention de branche et l'accord d'entreprise ;

Identifier les frontières juridiques du salariat en maîtrisant les critères jurisprudentiels du lien de subordination, particulièrement face aux nouvelles formes d'emploi ; Comprendre le rôle, le fonctionnement et les attributions du Comité Social et Économique (CSE) ainsi que des délégués syndicaux ; Connaître les obligations pesant sur l'employeur en matière de santé, de sécurité (obligation de moyens renforcée) et de temps de travail.

Évaluation

Session 1 : écrit ; Session 2 : écrit

Pré-requis nécessaires

aucun

Compétences visées

Maîtrise des connaissances principales en droit du travail / Maîtrise de l'écrit, l'oral, l'analyse, l'interprétation en droit

Contact(s)

> Thomas Pasquier

Responsable pédagogique
t.pasquier@parisnanterre.fr